

Judo/Election à la présidence de la fédération/Trois questions au candidatSerge Christian Ouelou : " la Fegajudo est actuellement hors-la-loi "

Propos recueillis par Serge A. MOUSSADJI
 Libreville/Gabon

L'union. Qu'est-ce qui motive votre candidature à la présidence de la Fédération gabonaise de judo ?

Serge Christian Ouelou : " Il y a plusieurs raisons à mon envie de solliciter les suffrages des membres de la Fédération gabonaise de judo. La première est que je suis pratiquant de judo depuis plusieurs années. Et la seconde est que je souhaite mettre ma petite expérience dans la vie active au service de cette discipline".

Si vous vous présentez, c'est que vous avez forcément des choses à reprocher à l'actuel président, André Angwé. Quelles sont-elles ?

Bien évidemment. Il faut dire que le fonctionnement actuel du judo gabonais est anormal. La constitution des ligues et de la fédération pose problème. Tout est encore en chantier, après plusieurs années, parce que les choses ne se passent pas normalement dans cette discipline. Beaucoup de personnes savent que la fédération est actuellement hors-la-loi, à cause d'un problème juridique. Pour qu'une fédération puisse exister, il lui faut au minimum trois ligues. Or, aujourd'hui, la fédération de judo n'a que deux ligues. A savoir celles de l'Estuaire et de l'Ogooué-maritime, qui sont les seules fonctionnelles. Ce qui n'est pas normal après tant d'années. Il faut donc tout refaire et repartir sur des bases saines. Je déplore aussi la gestion actuelle des ressources humaines, c'est-à-dire de nos athlètes. Quand certains reviennent blessés d'une compétition, ils sont livrés à eux-mêmes. La fédération n'étant jamais à leur côté dans ce type de situation. Le pire est qu'elle fait comme si les mauvais résultats sportifs ne sont pas sa tasse de thé. Elle amène des sportifs dans des compétitions en fonction des affinités avec les responsables, oubliant le simple principe de la rigueur sportive. Il y a trop de choses à revoir, parce qu'elles entravent le bon fonctionnement du judo gabonais. Et si je



Photo : James Angele LOUNDOU

Serge Christian Ouelou, candidat à la présidence de la Fégajudo.

suis élu, j'apporterai forcément de profondes réformes.

Et ce sont vos innovations qui pourraient changer la donne dans ce sport ?

Je pense qu'il faut faire un bilan de la gestion de nos équipes (*clubs, sélection nationale, ndlr*) pour mieux iden-

tifier les besoins, les problèmes et les solutions à y apporter. Il y a, par exemple, des athlètes qui ont des problèmes de poids. Parce qu'ils sont livrés à eux-mêmes à l'approche d'une compétition et dans leur quotidien. Or, la fédération a le devoir de les accompagner, au travers de programmes nutritionnels, de transport, etc. Même avec des moyens infimes. Ce qu'elle ne fait pas et cela a des répercussions insoupçonnées sur ces jeunes sportifs. Certains, parce qu'ils veulent perdre rapidement du poids et participer à une compétition, se dopent. Et c'est extrêmement dangereux pour leur santé à long terme. Il y a d'autres points sur lesquels il faut rapidement se pencher. Cela fait plus de 50 ans que le judo est pratiqué au Gabon, dont plus de 20 pour la présidence actuelle. Pourtant, la sélection nationale ne bénéficie pas d'un lieu adéquat pour se préparer, c'est-à-dire un dojo national. L'absence actuelle de cette structure oblige l'équipe nationale à squatter les installations d'un club. Cela pénalise alors les adhérents de ce club, qui ne peuvent plus s'entraîner normalement durant le stage de la sélection. Or, avec les moyens que l'Etat alloue à cette discipline, il est possible de construire ce dojo national. Nous avons les ressources nécessaires, que j'ai identifiées, et la capacité de créer des ligues supplémentaires.

Brèves



Photo : J.F. Marola

Alex Ngonga : CF Mounana saisit la Fégafoot et la Fifa
 N'ayant plus eu de nouvelles de son milieu de terrain zambien Alex Ngonga, depuis qu'il a quitté le Gabon pour des vacances, le club mounanais vient de saisir la Fégafoot et la Fifa pour cet abandon de poste. Le directoire du club mounanais craint que son joueur (qui avait signé un contrat de cinq ans, jusqu'en 2020), puisse évoluer ailleurs, sous une fausse identité.

Diallo Mallet, le canonier en chef
 Muselé par la défense de CF Mounana lors de la 9e journée (3-2) pour les Mounanais, l'attaquant sénégalais de l'AO CMS s'est révélé décisif face à Mangasport à Moanda, lors de la 10e levée. A ce jour, l'avant-centre cémésien comptabilise dix buts.



Photo : J.F. Marola

Le trio arbitral international féminin en piste
 Après les retraits des arbitres Fifa Patricia Obone et Josette Mengué, leurs remplaçantes ont goûté aux sensations du National-Foot 1 samedi dernier au stade Idriss Ngari, lors du match ayant opposé le FC 105 à Pog FC (1-1).

Rassemblements par J.F.M

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
 N°04/CEP/PACCAIMAG/GA/FAT-PRI/10/16
 (SERVICES DE CONSULTANT-FIRME)

(RELANCE)

REPUBLIQUE GABONAISE

PROJET D'APPUI A LA CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT (PACCAIMAG)

Financement	: Don FAT-PRI
Secteur	: Gouvernance
Référence de l'Accord de financement	: 5500 155 008 001
N° identification du Projet	: P-GA-KF0-001
Date de publication	: 08 mars 2017

1. Le Gouvernement Gabonais, représenté par la Chambre de Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (CCAIMAG) a reçu un don auprès de la Banque africaine de développement sur le Fonds d'Assistance Technique en faveur des Pays à Revenu Intermédiaire (FAT-PRI) d'un montant de Sept cent quatre-vingt-cinq mille cent soixante-huit (785 168) Unités de Comptes (UC) pour couvrir le coût du Projet d'Appui à la Chambre de Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (PACCAIMAG) et entend utiliser une partie des sommes dudit don pour effectuer les paiements prévus au titre du contrat de services à conclure avec une firme spécialisée en communication.
2. Le Consultant aura pour mission d'assurer l'organisation des campagnes d'information et de sensibilisation des entités concernées par le projet (Bourse de la Sous-traitance, Centre de Gestion Agréé et Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation du Gabon) ainsi que la CCAIMAG. Sur le plan interne, il devra veiller à la bonne préparation des communications et circulation de l'information, la diffusion des communications. Il assurera l'élaboration d'un plan de communication et la constitution d'un fonds documentaire médias. Sur le plan externe, il devra faire connaître chaque organisation, cerner ses activités et donner une bonne image d'elle à ses publics (clients potentiels, fournisseurs, autres partenaires).
3. La Chambre de Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon (CCAIMAG), Cellule d'Exécution du Projet, invite à nouveau (après une première publication infructueuse) les Consultants éligibles à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations susmentionnées (*brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, disponibilité des connaissances nécessaires parmi le personnel, etc.*). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.
4. Les critères d'éligibilité pour l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux dispositions des «Règles et Procédures pour l'utilisation des consultants» de la Banque africaine de développement (édition de mai 2008, révisée en juillet 2012), qui sont disponibles sur le site Web de la BAD à l'adresse: <http://www.afdb.org>.
5. Les informations complémentaires relatives à la mission peuvent être obtenues aux adresses indiquées ci-dessous aux jours et heures ouvrables ou en faisant une demande formelle par E-mail : du lundi au vendredi de 07 h 30 mn à 15 h 30 mn (heure locale). Les Termes de référence (TDR) de la mission ainsi que la Demande de proposition seront remis aux seules firmes retenues sur la liste restreinte.
6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard, le 22 mars 2017 à 12 heures, heure locale et porter expressément la mention : « REPOSE A L'AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°05/CEP/PACCAIMAG/GA/FAT-PRI/06/16 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE EN COMMUNICATION - A n'ouvrir uniquement qu'en présence de la Commission de dépouillement des candidatures».
7. Les expressions d'intérêt peuvent être transmises par voie électronique à l'adresse du Coordonnateur indiquée ci-après.
8. L'adresse à laquelle les manifestations d'intérêt doivent être déposées est la suivante :
 Chambre de Commerce, de l'Agriculture, de l'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Gabon
 Cellule d'Exécution du Projet
 A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du PACCAIMAG
 Site au quartier Rénovation, en face de la Chancellerie de l'Ambassade France
 B.P. 2234 Libreville, Gabon
 Tél.: (+241) 01 72 20 64
 Courriel : arempantot@hotmail.com

Libreville, le 08 mars 2017

Le Coordonnateur du PACCAIMAG

Alain REMPANOT MPEPIAT